

# Suspi-AVC

Tout patient  $\geq 18$  ans, suspect d'AVC (tout type),  
arrivant aux urgences ou en Unité Neuro-Vasculaire (UNV)

Du **1er mars** au **30 avril 2019** inclus

Coordonnée par l'ARS Centre-Val de Loire (CVL)

## Comment ça marche ?

### 1. PEC initiale

Fiche Suspi-AVC dans le dossier papier ?

OUI

La compléter

NON

1. Remplir une nouvelle fiche (disponible dans le service)
2. Coller l'étiquette patient sur les 2 feuillets et sur le cahier de l'enquête (bannette dédiée)
3. Remettre l'information jointe au patient ou à l'entourage

### 2. Avant la sortie

Patient transféré vers un autre service ou hôpital ?

OUI

1. Détacher les 2 feuillets carbonés
2. Conserver un feuillet dans la bannette dédiée
3. Faire suivre le 2<sup>ème</sup> feuillet avec le patient dans son dossier (bien vérifier l'étiquette patient)

NON

Conserver les 2 feuillets dans la bannette dédiée



[suspi\\_avc@chu-tours.fr](mailto:suspi_avc@chu-tours.fr)



Coordinatrice Filière AVC CVL : Dr Isabelle BONNAUD  
Technicienne d'étude clinique : Mme Ana MALDONADO

06 81 41 04 01  
02 47 47 70 02